Le genre dans les espaces scolaires, éducatifs et de loisirs

27 mai 2021

Synthèse des propos d'Édith Maruéjouls et
restitution des échanges du groupe pilote

Cette rencontre a lieu dans le cadre du Printemps des Cités éducatives, événement national organisé autour d'une série de rencontres virtuelles. Elle s'est déroulée en deux temps :

- La conférence d'Édith Maruéjouls docteure en géographie, fondatrice de L'ARObE, bureau d'études spécialisé sur les questions d'égalité genrée dans les espaces publics (cour d'école, espace de loisirs des jeunes...) ouverte à toutes les Cités éducatives.

- Un temps d'échanges dédié avec le groupe pilote égalité filles-garçons en présence de l'intervenante.

Ce compte-rendu résume les deux temps de cette rencontre.

Par ailleurs, la Cité éducative d'Allonnes a eu l'occasion de nous présenter son expérience sur le "sport au féminin" : *Un club omnisports intègre une formation recherche-action initiée par le Planning Familial et la Ligue de l'enseignement - FAL 72 pour (se) former à l'égalité femmes-hommes dans la pratique sportive et lutter contre les discriminations*.

➔ Une fiche d'expérience sera publiée et diffusée à la rentrée.

En guise de synthèse sur les propos d'Édith Maruéjouls

L'intervention d'Edith Maruéjouls nous amène à porter un regard différent sur les relations filles-garçons dans les espaces scolaires et de loisirs et plus largement, sur nos représentations, et ce sur plusieurs aspects :

- ☐ **Le recours à la notion d'égale valeur** permet de questionner les normes intégrées dès le plus jeune âge, notamment à travers la répartition des filles et des garçons dans les cours de récréation. Cette répartition implique des rapports de force lorsque filles et garçons doivent négocier leur place dans cet espace. C'est un questionnement permanent qui n'est pas naturel et est soumis à des attentes et des normes sociales incarnées par chacun des sexes, en tant que citoyen et dans le cadre de nos pratiques professionnelles. Un travail de conviction et d'introspection est le préalable à toute démarche d'égalité de genre. Il renvoie à notre propre rapport à l'espace, aux corps, en tant qu'homme, en tant que femme. Comment, en tant que professionnel-le, on se donne la possibilité de l'inscrire, de le questionner, de s'autoquestionner dans le travail mené au quotidien?

- ☐ **Le rapport à l'espace** renvoie aussi, plus largement, aux enjeux de pouvoir. Les rapports de pouvoir intègrent les questions de dominant/dominé et notamment dans les rapports de genre mais aussi dans les rapports sociaux qui sont fortement imbriqués. Comment peut-on les travailler en tant que tel ?

- ☐ Le recours à une approche **sous l'angle des mêmes droits** pour tous et toutes permet de travailler l'accès aux droits (et non se contenter de repérer et compenser les inégalités). L'enjeu est d'intégrer cette dimension à toutes nos démarches. Appréhender l'approche intégrée de l'égalité, c'est à la fois travailler sur la sensibilisation et sur l'élaboration d'un plan d'actions, sur la base de données objectives. C'est bien se demander si ce que je suis en train de faire, ne produit pas de l'inégalité et permet aussi de replacer tout à chacun dans la place qu'on lui donne, qu'on lui permet d'avoir. Si la démarche peut paraître contraignante pour les garçons lorsqu'il s'agit de leur demander de concéder une partie de l'espace de loisirs, cela va en réalité leur permettre d'élargir leur spectre d'activités, en participant potentiellement à d'autres activités avec les filles. Cette démarche incite à observer les transformations sous l'angle du champ des possibles et non seulement sous celui de la contrainte.

- ☐ Reconnaître la capacité des enfants à être eux-mêmes producteurs d'espaces collectifs mixtes permet de questionner la **place faite aux enfants dans la réappropriation des espaces** et de la construction d'espaces de

socialisation mixte. Cette place permet une reconnaissance de la capacité des enfants et des jeunes à appréhender cet espace non genré. La notion d'empowerment est un enjeu majeur dans ce cadre. Le travail proposé par Edith Maruéjouls, reposant sur une démarche impliquant les enfants eux-mêmes, participe à cette reconnaissance à travers l'estime de soi et permet de travailler collectivement et d'incorporer leur connaissance dans les actions menées.

Dans ce contexte, les adultes doivent être présents pour poser le cadre. Il ne s'agit pas seulement de définir les règles d'un travail en commun mais de permettre aux enfants et aux jeunes de prendre la responsabilité qu'ils souhaitent.

- ☐ La **prise de conscience de ces enjeux** est primordiale et concerne toute la chaîne d'acteurs. Elle doit se réfléchir avec l'ensemble des adultes composant la communauté éducative et pas seulement les parents, pour renforcer l'égalité, pour permettre d'avoir les mêmes droits et les mêmes libertés.

Pour conclure, la question de l'espace est un enjeu important et est renforcée dans le contexte actuel marqué par la crise sanitaire. Un rapport récent sur les Impacts de la crise sanitaire sur l'école (DEEP) mettait en avant le fait que ce sont les espaces intermédiaires (cours d'école, classe) qui ont manqué le plus aux enfants. La socialisation et les impacts de la scolarisation se jouent aussi dans ces espaces et pas seulement dans le rapport avec l'enseignant.

L'enjeu réside dans le fait de s'autoriser à travailler cette dimension au sein de l'école et pas seulement sous l'angle pédagogique et éducatif. La période estivale invite également à repenser les dispositifs « vacances apprenantes, quartiers d'été », à l'aune de ces enseignements. En tant que Cité éducative, comment faire le lien ? Comment travaille-t-on les espaces partagés ?

Témoignages des Cités éducatives du groupe pilote en lien avec cette problématique

☐ **L'espace du parvis et le principe de "co-veillance"**

➔ **L'exemple de la Cité éducative du Port (Réunion) : un parvis école/collège à l'abri des regards, des horaires aménagés**

La situation géographique du collège l'isole des regards et l'espace périphérique du parvis est devenu un lieu privilégié pour les rencontres et règlements de compte violents, facilités par le manque de visibilité des adultes. L'établissement observe régulièrement des règlements de compte entre jeunes filles en soirée ou lors des week-end sur son parvis. Le collège est devenu le point de rassemblement de jeunes filles du collège et d'autres collégiennes du secteur REP de l'arrondissement.

Cette situation avait un impact sur les écoliers. Les grands pouvaient jusque-là accaparer l'espace au détriment des plus petits. Un aménagement des horaires des écoliers et collégiens a été mis en place pour limiter la rencontre entre ces deux publics.
Une étude d'élèves de Science Po est en cours sur les rapports filles-garçons sur ce parvis.

➔ **L'exemple de la Cité éducative de Marseille Grand centre-ville (Bouches-du-Rhône)**

À l'image du collège du Port cité précédemment, le parvis du collège Quinet est parfois utilisé comme lieu de rendez-vous pour les règlements de compte entre groupes de filles, suite à des querelles sur les réseaux sociaux. Cet espace constitue aussi un lieu de croisement des publics avec les parents des élèves de l'école attenante. De même que le personnel éducatif du Port, la principale et le directeur d'école ont aménagé les horaires pour limiter ces possibles temps de rencontres.

Le retour d'Édith Maruéjouls sur ces deux expériences :

- L'espace scolaire détermine notamment la manière dont la rencontre filles-garçons préfigure ce que nous serons quand nous serons adultes. Ces espaces disent quelque chose de soi, de son auto-organisation, de sa capacité à rencontrer l'autre.
  Le parvis, à l'image de l'espace public, est un espace consacré à la citoyenneté. Ils sont des espaces d'agora et de discussions. Il est important de l'animer et d'y avoir un projet concret (ex : projet esthétique de

revalorisation du parvis, home staging). Un espace est aussi ce qui le dessine, il se construit à travers la perméabilité des espaces qu'il y autour (centre social, habitations, etc.).

- "*L'espace de parvis comme l'espace public, peut devenir un espace à multi-usages générationnel*". (E. Maruéjouls)
  Si le parvis est traversé par les élèves, il est aussi apprivoisé par leurs parents (essentiellement en primaire et élémentaire) et notamment les mères. Il arrive fréquemment à ces dernières de se retrouver avant l'heure de sortie des enfants pour échanger entre elles.

- Il est aussi important de s'interroger sur les violences adolescentes, en écho aux actualités récentes (violences en région parisienne notamment / rixes). Celles-ci sont souvent liées à des histoires amoureuses. Ces violences féminines sont anti-culturelles, hors des représentations de l'éducation que peut recevoir une jeune fille.

- **Edith Maruéjouls a été amené dans un contexte proche à proposer un principe de "co-veillance".** A l'occasion de l'élaboration d'une note d'aménagement égalitaire (note visant à rendre compte des règles d'aménagement dans un espace), elle préconise une orientation du bureau du principal ou de la principale vers le parvis, avec un jeu de transparence dans le choix des matériaux. La figure d'autorité du ou de la Principal·e permet de réguler cet espace. À tout moment, celle-ci peut ouvrir sa fenêtre pour rappeler à l'ordre.

☐ L'exemple du projet "Cour idéale" de la Cité éducative de Pau (Pyrénées-Atlantiques)

La Ville de Pau a initié il y a quelques années (à la suite d'une visite d'Édith Maruéjouls) le projet "Cour idéale" : il a été demandé aux enfants, aux animateurs·rices du périscolaire et aux enseignant·es de décrire leur cour idéale, sans limite. Le projet a été concrétisé l'année dernière dans trois écoles avec une revégétalisation de la cour, une suppression des espaces genrés et la création de nouveaux espaces. Le projet n'a pas été uniformisé mais s'adapte aux demandes des équipes éducatives des écoles concernées. Une école a par exemple fait la demande de création d'un terrain multi-sport, de coins "cachettes" pour 2-3 élèves, d'espaces où l'on puisse jardiner.
Le directeur délégué à l'éducation rappelle que le budget n'a pas été rédhibitoire et ne nécessite pas plus qu'un rafraîchissement de peinture, le rachat d'un banc ou autre matériel.
Ce projet a entraîné de nouvelles réflexions et émulations chez les enseignant·es qui ont souhaité se former aux jeux non genrés.

☐ **L’exemple de la Cité éducative de Villiers-le-Bel (Val d’Oise) : la question de l’harmonisation du discours éducatif**

Des fiches d'auto-diagnostics ont été distribuées aux équipes éducatives. Premier constat : les professeur·es des écoles et ATSEM n’ont pas la même vision des choses, notamment en matière de violences sexistes et ce, dès la maternelle.
À l’issue de ce constat, il a été décidé d’organiser une rencontre inter-catégorielle en présence des encadrant·es Ville et Éducation nationale, dans le but de réinvisager l’encadrement et d’harmoniser les discours sur la question des violence sexistes. Une formation de 4 heures sera mise en place sur ce sujet.

Villes au Carré Centre - Val de Loire

Observatoire Régional de l’Intégration et de la Ville ORIV Centre de Ressources Grand Est